

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1205 - page 1013

59 - Nord

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Dunkerque.

COLLECTIF MARDYCKOIS.

Objet : défendre les intérêts des Mardyckois par rapport à la mise en place du PPRT Plan de Prévention des Risques Technologiques ; engager tous recours nécessaires devant les juridictions judiciaires et administratives visant à contester la légalité des décisions prises par les autorités administratives relatives aux dispositions du PPRT ; collecter et échanger les demandes des habitants pour le maintien de la qualité de vie dans le village et agir également pour que tout le monde puisse bénéficier du droit de partir et des aides possibles ; informer les habitants sur les décisions prises ; représenter les Mardyckois au sein de l'instance CSS 3 Commission de suivi de site 3.

Siège social : mairie, place du Village, 59279 Mardyck.

Date de la déclaration : 19 février 2015.